

Questions orales

Collège de Saint-Jean à Kingston et qu'il n'atteindra jamais l'objectif promis par la Défense, de 23 millions de dollars?

[Traduction]

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, la période d'examen de la défense nationale que le vérificateur général a couverte précède en grande partie l'élection du gouvernement.

À mon avis, lorsque le vérificateur général a traité de la fermeture des bases de Portage-la-Prairie et de Summerside, il avait certainement de bonnes raisons de faire les affirmations qu'il a faites. Nous n'avons pas répété les mêmes erreurs, lorsque nous avons fermé des bases plus tôt cette année. Nous avons examiné de façon beaucoup plus méticuleuse les économies qui pouvaient être réalisées. Bien sûr, nous nous en sommes tenus à ces chiffres, surtout en ce qui a trait au Collège militaire royal de Saint-Jean qui a amené le député à soulever sa question.

[Français]

M. Michel Gauthier (Roberval, BQ): Monsieur le Président, puisque la preuve est faite par le vérificateur général du Canada que le ministère de la Défense nationale gère très mal tout son parc immobilier et a un piètre bilan en ce qui a trait à la fermeture des bases militaires, le ministre reconnaîtra-t-il que son seul argument pour justifier la fermeture du Collège de Saint-Jean, soit celui de faire des économies, ne tient plus et qu'il ferait mieux de revoir sa décision en s'appuyant sur les suggestions constructives qui lui sont faites par les gens du milieu?

[Traduction]

L'hon. David Collenette (ministre de la Défense nationale et ministre des Anciens combattants, Lib.): Monsieur le Président, de toute évidence, le député n'a pas entendu ma réponse. Comme je l'ai dit hier et que nous l'avions déjà dit auparavant, nous sommes absolument convaincus que les considérations financières justifient pleinement la fermeture des deux collèges militaires.

• (1425)

Lorsque le député d'en face a participé aux travaux du comité de la défense, le printemps dernier, il a obtenu tous les détails et n'a jamais contesté les faits. Après avoir obtenu ces détails, il s'est éclipsé sans contester les faits.

En ce qui concerne le CMR, il ne fait aucun doute que nos chiffres sont exacts. Quant à la question générale de la fermeture des bases, le ministère a tiré parti de quelques-unes des erreurs que le gouvernement précédent avait commises. Ainsi, même s'il a fallu prendre des décisions difficiles en février, elles ont été appliquées sans trop de heurts dans le reste du pays.

* * *

LES NOMINATIONS FAITES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, dans quelques mois, le duel entre fédéralisme et séparatisme débutera pour de bon. Le premier ministre admettra certainement que le moment est venu de présenter le fédéra-

lisme sous son meilleur jour et non pas sous son aspect le plus désavantageux. Les nominations inspirées par le favoritisme et le sectarisme à des institutions fédérales clés, par exemple Rideau Hall et le Sénat canadien, ne donnent pas une image des plus flatteuses du fédéralisme.

Le premier ministre va-t-il admettre que le fait de perpétuer les pratiques du gouvernement Mulroney, qui avait recours au favoritisme pour effectuer les nominations à des postes fédéraux de haut niveau, jette le discrédit sur le système fédéral, et promet-il de renoncer à cette pratique avant qu'elle n'infecte tout son gouvernement?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre, Lib.): Monsieur le Président, je ne sais si je dois répondre à une critique formulée à l'égard du gouverneur général désigné du Canada. C'est un homme qui sert son pays depuis 23 ans environ, qui est très respecté partout et qui est le premier Canadien du Canada atlantique à être nommé au poste de gouverneur général.

Demandez à n'importe qui de vérifier la qualité des personnes que j'ai nommées. Ainsi, j'ai nommé sénateur, ce matin, M. Jean-Robert Gauthier, qui n'est plus député. Il a été député pendant 22 ans. C'est lui qui a présenté un projet de loi qui proposait que le vérificateur général dépose quatre rapports par année. En un sens, je regrette un peu qu'il ait accepté l'offre que je lui ai faite parce que je crois qu'il avait encore un rôle très utile à jouer à la Chambre, mais, après 22 ans, il a accepté.

Cet homme a participé à une grande course à la Chambre. Tant mieux pour vous, monsieur le Président, le poste que vous occupez lui a échappé par deux voix. Nous étions tous d'avis que les deux candidats étaient des personnes de grande valeur et M. Gauthier, qui n'a perdu que par deux voix, est un Canadien très respectable qui fera un excellent sénateur.

Des voix: Bravo!

Le Président: Je ne savais pas que j'avais gagné par deux voix.

Je ne veux pas faire ici de sermon, mais je rappelle gentiment aux députés que nous ne devons pas porter atteinte à la réputation de certaines de nos institutions ni d'ailleurs formuler des critiques personnelles. Je vous demanderais de vous en souvenir dans vos questions et réponses.

M. Preston Manning (Calgary-Sud-Ouest, Réf.): Monsieur le Président, le premier ministre défend les nominations politiques aux plus hautes fonctions de l'État, mais ce faisant, il donne un mauvais exemple aux ministres responsables des nominations aux niveaux inférieurs. Ce qu'il dit, c'est que le ministre de l'Immigration a raison de faire des nominations politiques à la CISR. Il dit que le solliciteur général a raison de faire des nominations politiques à la Commission nationale des libérations conditionnelles.

• (1430)

Le premier ministre va-t-il choisir de donner l'exemple et annuler ses dernières nominations politiques afin que les Canadiens puissent croire qu'il est sérieux lorsqu'il dit qu'il veut restaurer l'intégrité du gouvernement?